

Saint-Denis, le 01 décembre 2025

LA DIRECTION SORT DU BOIS ET ANNONCE ENFIN SES MESURES FINALES LORS DE LA TABLE RONDE DE CE 1ER DÉCEMBRE 2025

La direction de la SA Réseau a dévoilé ses « mesures » pour les SE et l'ensemble des métiers « M&T » à l'issue des bilatérales avec le syndicat SUD-Rail des 15 octobre et 19 novembre. Elles sont très loin de répondre à la réalité du terrain et à nos revendications syndicales. Des miettes... soumises à signature et levée des préavis !!!

Sur les effectifs et la formation

Mise en place d'un « programme de suivi des problématiques SE » (embauches, formations, etc.) sur le modèle de Circul'Action.

Réouverture du centre de formation d'Amiens mi 2026. Une reconnaissance du tutorat avec la mise en place de moniteur et une rétribution prévue pour cette mission de 245 euros par agent tuteuré.

SUD-Rail exige



- Un plan pluriannuel d'embauches multi-métiers M&T, avec des chiffres, des dates et des lieux.
- Des formations qualifiantes, sur temps de travail, intégrées dans de vrais parcours de carrières.
- Une anticipation sur les embauches.

Sur les déroulements de carrières

Classe 3 → 4 : le monitorat comme seul « ascenseur social »

Pour le passage de la classe 3 à la classe 4, la direction ne propose aucun critère temporel, juste la possibilité de passer en classe 4 en devenant moniteur des nouveaux embauché-e-s (60 postes de classe 3 pour 4 sur les 4 « territoires »).

Autrement dit : faire plus de boulot (formation, encadrement) pour espérer, un jour, une reconnaissance salariale, sans délai garanti ni transparence.

Classe 2 → 3 : Au bout de 3 astreintes

Pour le passage de la classe 2 à la classe 3, la direction conditionne l'évolution à « un cycle de 3 astreintes en double et rémunérées »

Traduction : L'astreinte devient un passage obligé pour espérer évoluer.

Classe 4 → 5 : Req

Au bout de 3 ans d'expérience au poste de Req, et avec une certaine expérience professionnelle, possibilité d'en passer par une VAP (validation des acquis professionnels) (80 SEG et 40 VOIES au total).

Pour les CCRN :

L'indemnité de continuité de service est le levier à la main des établissements par le DET. Seul levier pour la SA RESEAU.

SUD-Rail revendique

- Le passage automatique en classe 3 après un délai court et fixe, sans chantage à l'astreinte.
- Un passage garanti en classe 4 après un nombre d'années défini sur le poste (7 ans), avec rétroactivité possible.
- Une reconnaissance spécifique et chiffrée du monitorat (prime, niveau, maintien dans le temps).
- Le passage en classe 5 pour l'ensemble des Req.

Astreintes tous services RESEAU : des agent-e-s 24/24 pour des indemnités dérisoires

Pour tou-te-s les agent-e-s réseau en astreinte, les indemnités de sortie sont les suivantes, par année civile :

- 1 à 7 sorties : 11,93 € par sortie.
- Au-delà de la 7ème : 23,86 € par sortie.
- Au-delà de la 11ème : 35,79 € par sortie.

Être mobilisable 24 h/24, sacrifier soirées, nuits, week-ends, vie de famille pour ces montants est une provocation !

Dans un contexte d'inflation, ces sommes ne compensent ni la pénibilité, ni les contraintes, ni le risque ferroviaire réel.

SUD-Rail exige



- Doublement du taux A d'astreinte.
- Revalorisation de l'indemnité de la sortie d'astreinte à 32,50 euros brut.
- Paiement des vendredis d'astreinte en taux B.
- Passage à 3 RCA (repos compensateur d'astreinte) par semaine d'astreinte.
- Passage automatique et immédiat à la classe 3 pour les agent-e-s tenant l'astreinte
- Renforcement des équipes d'astreinte / Interdiction du cumul astreinte-nuit / Astreinte sur la base du volontariat / Réduction de la taille des parcours d'astreintes / Astreinte exclusivement sur le parcours de travail (connaissance de parcours) / etc.
- La revalorisation du panier à hauteur du repas.
- La création de primes mensuelles pour reconnaître les technicités des métiers Réseau.
- En cas d'absence (arrêt de travail, inaptitude temporaire, ILD...), maintien du salaire (EVS compris) calculé sur les 12 derniers mois.



**AVEC SUD-RAIL,
JE LUTTE POUR MES
CONDITIONS DE VIE
ET DE TRAVAIL !**

**La fédération SUD-Rail a porté la voix
des cheminot-e-s et a exigé des mesures
concrètes lors de la table ronde du
1er décembre 2025 !!!
Seul-les les agent-e-s décideront des
suites à donner !!!**